



Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)

[Présentation](#)[Actions concernées](#)

Depuis le 1er janvier 2017, l'ONEMA est devenu Agence française pour la biodiversité. L'agence est l'organisme technique de référence sur la connaissance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Elle anime la recherche et le développement en appui à la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau ; elle coordonne le système d'information sur l'eau. Elle contribue à la surveillance des milieux aquatiques et au contrôle de leurs usages. Elle participe à leur restauration et à la préservation de la biodiversité en apportant son appui technique aux acteurs de la gestion de l'eau, au niveau territorial et de bassin. Elle offre, en particulier, son appui scientifique et technique et sa connaissance du terrain dans la restauration de la continuité écologique des cours d'eau et veille à la mise en place des composantes aquatique et humide de la Trame verte et bleue..

(source : *centre de ressources TVB*)

[Visiter le site Internet](#)[Plan du site Mentions légales Crédits](#)

Source URL: <http://www.fcbn.fr/partenaire/office-national-de-leau-et-des-milieux-aquatiques-onema>